

## Points de repères et photos

1. Le chemin de la Croix (n° 3) descend vers la rue de La Forge.
2. Le chemin des Marais (n° 26) en direction de Thy.
3. A la limite de Bousval et Baisy-Thy, vue sur le Champ du Tombois.
4. Pont sous l'ancienne ligne SNCB Ottignies-Manage, aujourd'hui pré-RAVeL 141.
5. Sentiers du Moulin (n° 91 puis n° 105 à Baisy-Thy) le long de la Falise.
6. Le sentier Leclercq (n° 102) au hameau de La Falise.
7. Le sentier du Charlier (n° 101 à Baisy-Thy). Vue vers le hameau de la Falise.
8. Le sentier du Charlier en direction de la rue Chant des Oiseaux.
9. Le sentier du Charlier traverse un enclos et débouche à une impasse de la rue Verhulst.
10. Le ri d'Hez à l'orée du bois d'Hez. Le sentier des Prés Saint-Jean (n° 83 à Baisy-Thy).
11. Le sentier de Saint-Hubert (n° 81) vers le chemin du Grand Arbre.

## Description du circuit

**Note:** les numéros entre crochets [ ] correspondent aux pastilles numérotées de la carte et du profil d'altitude.

**Départ:** à la Place Communale de Bousval, devant l'église.

- Rejoindre l'avenue des Combattants en contrebas de la Place Communale. Traverser la route aux feux lumineux et la remonter vers la droite.
- A 75 mètres au-delà de la rue de la Forge, dégringoler à gauche le chemin de la Croix (n° 3) [1], et virer brièvement à droite dans la rue de la Forge. Au coude où jaillit la source Saint-Barthélemy, fleurie en été, s'évader à droite par le chemin des Marais (n° 26), légèrement ascendant à la lisière d'un petit bois [2]. Un peu plus loin, nous disposons d'une vue étendue sur le Champ du Tombois [3]. Aux ruines éparpillées de la chapelle Saint-Roch sur la gauche, nous quittons Bousval. L'itinéraire parcourt désormais le chemin du Tombois (n° 25 à Baisy-Thy) et devient asphalté. Il débouche à la rue de Thy que nous descendons à gauche.
- Au carrefour, face au mur du château de Thy, bifurquer à gauche en épingle et continuer dans la rue de Thy. Passer sous le pré-RAVeL 141 grâce à un intéressant pont de briques à voûte hélicoïdale [4].
- Au bout de la rue, franchir à droite le ruisseau de la Falise sur un pont de bois. Serpenter tout au long des méandres de la Falise en suivant les balises du Syndicat d'Initiative de Genappe (S.I.G.). Le sentier est boueux en sous-bois. Passer un ri à gué entre deux coudes du sentier [5].
- A la fourche, et plus loin au débouché d'un chemin sur la droite, poursuivre toujours dans la même direction. Puis le sentier devient le chemin du Moulin (n° 65 à Baisy-Thy) et atteint tout au bout la rue Falise.
- Tourner brièvement à droite et traverser la rue Falise. Après l'angle des maisons à front de rue, virer à gauche vers des constructions en retrait. Franchir la barrière attenante au pignon gauche de la maison n° 22. Remonter le sentier Leclercq (n° 102 à Baisy-Thy) entre les haies des jardins [6].
- Ouvrir et refermer successivement toutes les barrières des pâtures jusqu'à la dernière, enfouie dans une haie arbustive. Elle donne accès à un champ cultivé. Sans changer de direction, continuer tout droit à travers champs le sentier du Charlier (n° 101 à Baisy-Thy) [7] jusqu'à la rue Chant des Oiseaux. Adapter éventuellement le tracé s'il est malaisé de rejoindre la rue.
- Traverser la rue Chant des Oiseaux et bifurquer à gauche jusqu'à hauteur de la haie de la maison n° 66. Grimper le talus et longer la haie en bordure du champ [8]. Contourner le jardin en se faufilant à gauche entre des haies. Franchir une barrière et traverser à droite un enclos entre deux barrières. Le sentier du Charlier débouche à une impasse de la rue Verhulst [9]. Se déporter un peu à gauche et descendre la rue.
- Au-delà d'un embranchement à droite, suivre à gauche la rue Fosty jusqu'à son extrémité. Tout au bout, enjamber le ri d'Hez sur un ponceau [10] et s'enfoncer dans une sombre pessière le long des méandres du ri d'Hez.
- Au débouché du bois, un ponceau de bois et un tourniquet donnent accès à une prairie que nous traversons jusqu'à rejoindre le bois à nouveau. Puis, après deux tourniquets (le second est renversé), nous nous enfonçons encore dans une pessière pour nous faufiler ensuite sous les feuillus. Nous enjambons une profonde et large rigole d'écoulement des eaux de ruissellement venant du hameau des Communes. Plus loin le sentier longe une haie de laurier.
- Croiser une voie à deux bandes de béton donnant accès à une maison en contrebas et poursuivre le long de la haute clôture. A son extrémité, un bref "droite-gauche" nous fait atteindre le pont en béton franchissant le ri d'Hez.
- Traverser encore une pessière et puis une zone de jeunes bouleaux. Franchir une profonde ravine glissante pour serpenter ensuite dans les joncs d'une jeune peupleraie marécageuse.
- Obliquer à gauche et franchir une dernière fois le ri d'Hez sur un ponceau. Se lancer en face dans une solide grimpe du sentier du Bois d'Hez (n° 85 à Baisy-Thy, mais actuellement sur Court-Saint-Etienne). Nous débouchons à la rue du Cerisier.
- Tourner à gauche et, après une chapelle, gagner à droite le chemin de Saint-Hubert (n° 32 à Baisy-Thy, mais actuellement sur C.S.E.). Couper le chemin de la Chapelle du Try-au-Chêne (n° 6) et poursuivre en face par le sentier de Saint-Hubert (n° 81) en passant à droite du pilastre d'une chapelle volée [11]. Filer entre deux champs, puis contourner un bassin d'orage pour atteindre une barrière et un tourniquet après une courte descente.
- Obliquer à gauche dans le chemin, puis la rue du Grand Arbre. Continuer tout droit jusqu'au T en face du château de Bousval. Gauche-droite le long du mur du château. Franchir le pont sur la Dyle, le pré-RAVeL et remonter jusqu'aux feux lumineux de l'avenue des Combattants, en contrebas de notre point de départ.